

Le Camping - caravaning "Domaine de la Bergerie" 3 ★★★

Vous souhaitez un agréable séjour dans son vaste domaine de 14 hectares.

Consultez le règlement intérieur d'ordre général affiché à l'entrée du camp. Le fait de séjourner à "La Bergerie" implique l'acceptation de ce règlement et l'engagement de s'y conformer. Tout manquement au règlement entraîne l'exclusion du camp. Tout le domaine est à votre disposition, mais il est aussi sous votre protection. Nous vous demandons de bien surveiller vos enfants.

"A la Bergerie", chacun choisit l'emplacement qui lui convient le mieux (A-B ou C). Le prix d'une place est appliqué même si vous n'utilisez pas tout son confort. Chaque famille ne doit utiliser qu'un seul emplacement (la voiture doit obligatoirement stationner sur cette même place); une occupation même partielle d'un emplacement entraîne sa facturation complète. Accrochez très visiblement (côté chemin) le numéro reçu au bureau et dont vous êtes responsable.

Les installations sanitaires et la laverie se trouvent groupées au centre du camp. Nous veillons tout spécialement à la propreté; nous comptons sur chacun de vous pour laisser ces lieux parfaitement propres (les parents doivent accompagner les enfants) et les chiens n'y sont pas admis. Veuillez nous signaler toute malpropreté, dégradation ou mauvais fonctionnement.

Les familles qui attendent des visiteurs, ou des messages, doivent en informer LE BUREAU et indiquer leur situation dans le camp. Les visiteurs doivent laisser leur voiture au parking à l'entrée et s'inscrire au bureau avant d'entrer. Les piscines leur sont interdites.

Il est interdit de souiller et de creuser les emplacements. Les caravaniers doivent obligatoirement récupérer les eaux usées (des vidoirs spéciaux se trouvent aux sanitaires à cet usage ainsi que pour les WC chimiques).

Nous demandons aux campeurs de ne jamais verser les eaux de vaisselle et des toilettes aux pieds des arbres (cela les fait mourir) et de faire sécher le linge discrètement derrière les installations, le matin seulement.

Les barbecues et les feux de bois sont formellement interdits (par ordre des Services Préfectoraux d'Incendie). Ne pas fumer en forêt. Il est interdit de toucher à la végétation et de casser des branches d'arbres.

Les chiens et les chats ne sont acceptés que s'ils sont vaccinés, tatoués et tenus en laisse (à défaut, les propriétaires devront obligatoirement quitter le camping). En aucune façon, les animaux ne doivent rester seuls au Camp en l'absence de leurs Maîtres. Ils sont interdits à la piscine. Les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits. La présence de tout autre animal doit avoir l'acceptation de la Direction pour séjourner dans le camp. La Direction se réserve le droit de refuser une famille possédant un animal qui pourrait mettre en danger la sécurité d'autrui.

La vie en communauté exige de chacun le respect des autres. Evitez de faire du bruit. Les transistors et la télévision, en particulier, ne sont autorisés qu'en sourdine et sans être entendus du voisin.

Chacun doit respecter le repos des autres. A 22h30, le silence général est obligatoire. En juillet et août le Camp est fermé la nuit de 22h30 à 6h30, aux véhicules (y compris les "camping-cars") et à toute personne non inscrite au bureau. Les campeurs qui rentrent la nuit devront laisser leur voiture au parking et gagner leur emplacement sans faire de bruit.

Tout changement du nombre de personnes, caravanes, tentes ou voitures, doit être déclaré aussitôt au Bureau (faute de quoi les redevances seront perçues depuis la date d'arrivée de la famille qui les reçoit).

Des jeux, 1 tennis et 2 piscines ont été créés pour vos loisirs. Les jeux sont autorisés sous la responsabilité et la surveillance des parents ainsi que l'accès à la piscine où tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte.

La plage la plus proche est celle de l'hippodrome de CAGNES SUR MER (13 km), NICE, ANTIBES sont à 20 km, CANNES à 30 km (sable).

A proximité vous découvrirez: VENCE: vieille ville romaine, station climatique, cité des peintres et des artistes, ses ruelles étroites, sa cathédrale des X^e et XII^e siècles, ses fontaines thermales et sa célèbre chapelle Matisse. SAINT PAUL: village médiéval (3 km à droite en sortant du camp, puis tout droit) et sa Fondation Maeght (d'Art Moderne). TOURRETTES SUR LOUP (4 km).

Excursions: Découvrez les sites insoupçonnés de notre arrière-pays: GOURDON; les GORGES du LOUP, de DALUIS et du CIANS; le Parc National du Mercantour et son PARC ALPHA le Temps du Loup...

IMPORTANT: Prévenez obligatoirement le Bureau la veille de votre départ. Laissez votre emplacement digne de vous et du Camp.

Votre emplacement doit être libéré avant 12h. A partir de midi, il sera perçu automatiquement une nuit supplémentaire. Veuillez avoir l'amabilité de respecter les horaires du Bureau.

Si vous êtes satisfait de votre séjour, dites-le à vos amis, afin qu'à leur tour ils découvrent "LA BERGERIE".

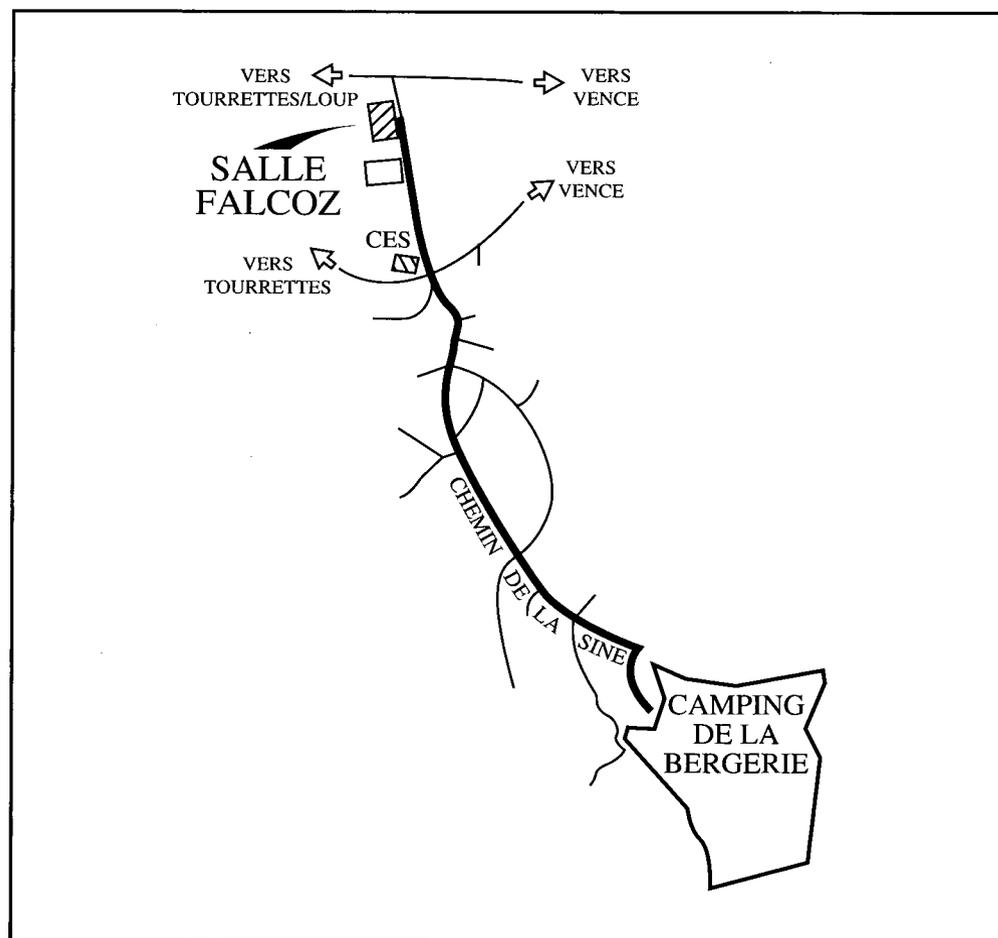
Si vous ne voulez plus avoir le handicap de tracter votre caravane, des solutions de stationnement à des conditions intéressantes vous seront proposées après acceptation de la Direction.

Toute l'équipe de la Bergerie vous remercie et sera toujours heureuse de vous accueillir.

CAMPING DE LA BERGERIE - VENCE CONSIGNES DE SECURITE

Pour des raisons de sécurité (fumées...provenant d'un sinistre) et à la demande des autorités, vous pouvez être amenés à quitter le camping afin d'être accueillis provisoirement à la salle "FALCOZ" située à 1 Km, direction Vence (voir plan ci-dessous). Une sirène d'alarme (coup discontinus) vous préviendra.

Dans cette hypothèse, prenez uniquement votre véhicule et vos objets de valeur (pas de tentes, ni de caravanes), les services de police seront chargés de surveiller vos biens pendant votre absence.



**GARDEZ VOTRE SANG FROID
QUITTEZ LES LIEUX SANS PRECIPITATION**

RECYCLAGE - TRI DES DECHETS

Vous devez désormais trier obligatoirement vos déchets.

Emballages, papiers et verre doivent être apportés par vos soins dans les conteneurs prévus à cet effet à l'entrée du camping.

JAUNE - bac à couvercle jaune: les emballages

- bouteilles et flacons plastiques (shampooing, produits d'entretien, flacons de produits toxiques...) avec les bouchons.
- emballages en carton (suremballages, briques alimentaires...)
- emballages en métal (canettes, boîtes de conserves, barquettes aluminium, bidon, aérosols...)

VERT - conteneur vert: le verre

- bouteilles, pots de confitures, petits pots...

BLEU - conteneur bleu: les journaux, magazines, prospectus...

Les parcs à poubelles dans le camping sont réservés pour les déchets ménagers du quotidien.

Ne rien déposer au sol.

Respectez la propreté.

Tout ce qui est à recycler doit être porté à l'extérieur.

En cas de doute nous sommes là pour vous aider.

"Le tri c'est tout un esprit" vous êtes le premier maillon d'une chaîne qui travaille pour l'environnement.

De la qualité de votre tri dépend la qualité et la quantité des produits recyclés.

L'eau est précieuse. Economisez la